

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 29 juin 2023

BILAN DES VIOLENCES EN SEINE-MARITIME DANS LA NUIT DU 28 AU 29 JUIN 2023

Les phénomènes de violence observés dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 juin, dans les agglomérations rouennaise et havraise, ont occasionné des dégradations significatives.

Des véhicules, du mobilier urbain et certains bâtiments ont été visés. Les sapeurs-pompiers sont intervenus sur plus de 170 départs de feux (dont une quinzaine de feux de véhicules et plus de 150 feux de poubelle). Aucun blessé n'est heureusement à déplorer. Le préfet souligne et salue l'engagement et la très grande maîtrise manifestée par les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.

Dans l'agglomération de Rouen-Elbeuf, la mairie annexe dans le quartier des Hauts de Rouen a fait l'objet d'un incendie important, de même que la façade du commissariat de police attenant. Le commissariat de police d'Elbeuf a subi des dégradations, et le commissariat de Maromme a également été ciblé. Une personne a été interpellée pour des tirs de mortier en direction des forces de l'ordre.

Dans l'agglomération du Havre, l'école Louise-Michel a été dégradée. Le bureau de poste du quartier de Caucriauville a été incendié et un bureau de tabac localisé dans ce même quartier a été pillé.

À la suite de ces tensions, les effectifs des forces de l'ordre ont été renforcés pour la nuit du 29 au 30 juin, avec près de 200 policiers et gendarmes spécifiquement déployés sur le terrain. L'objectif restant de préserver la sécurité des personnes et des biens.

Par ailleurs, le préfet de la Seine-Maritime a pris ce jour deux arrêtés :

- un arrêté portant interdiction temporaire de transport et de port d'armes toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination (armes, artifices), de jeudi 29 juin 2023 à 20h00 à lundi 3 juillet 2023 à 20h00, sur les communes de Rouen, Maromme, Elbeuf et Le Havre ;
- un arrêté réglementant la distribution et la vente de carburants et de produits chimiques, inflammables ou explosifs de jeudi 29 juin 2023 à 20h00 à lundi 3 juillet 2023 à 20h00, dans l'ensemble du département.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 53 18

Mél: pref-communication@seine-maritime.gouv.fr